

Estimation théorique du coût réel des services d'eau

Fonctionnement
Renouvellement
Investissement



Atelier technique CEP
Restitution du 15 novembre 2013
En attente de compléments



Rappel

Présentation de l'exercice

1 - La Directive Cadre Européenne (2000/60) incite à une tarification de l'eau au coût réel

2 - Dans ce cadre, on cherche à estimer le coût réel de l'eau pour les services de l'étude :

- a) Fonctionnement
- b) Investissement
- c) Renouvellement du patrimoine

3 - Objectif de l'exercice : estimer le niveau du prix de l'eau intégrant l'ensemble des coûts non affectés au budget de l'eau

« le prix théorique permet-il d'assurer la problématique du renouvellement du patrimoine ? » « Le prix de l'eau demeure-t-il acceptable socialement ? »

Rappel

Limites 2012

Objectifs 2013 : corriger les incertitudes

- PPI : Distinguer investissement et renouvellement
 - Préciser la nature des PPI
 - Préciser les flux fonctionnement/budget général
- Incertitudes sur la CAF des services d'eau potable
 - Préciser les flux financiers externes au service : *assainissement, AERMC, TVA ...*
- Détail de la dette non disponible
 - Préciser les annuités restantes et durées (au 31 déc 2011)

≈ contenu de l'enquête financière 2013

Enquête financière Etat des lieux

Enquête financière

Synthèse au 13/11/2013

(pas de résultat définitif)

- 50 collectivités
- Enquête lancée en juin avec relances entre août et septembre.
- Retours faibles (12 collectivités)
- Présence de lacunes
 - Projets d'investissement 😊
 - Flux externes (AERMC, assain.) 😐
 - Etat de la dette 😊

Synthèse générale

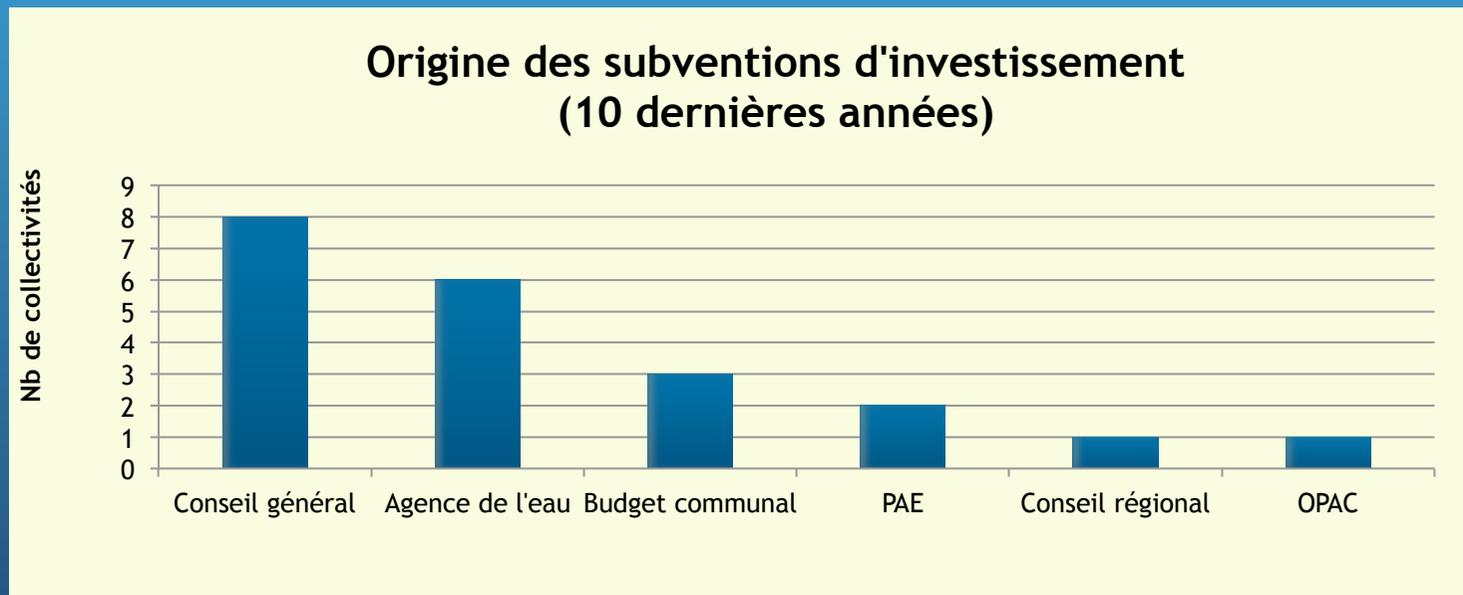
- Budgets sincères et pratiques récurrentes
- Admissions en non valeur représentent moins de 5% du budget
- Le budget communal ne subventionne jamais le budget de l'eau à hauteur de + de 5 % des recettes
- Grande diversité des pratiques concernant l'affectation des agents et l'utilisation du matériel communal

Subventions

Subventions d'exploitations

- Budget général : 3 cas
- Aucune institution habituelle (CG, CR, AERMC...) ne finance le fonctionnement

Subventions d'investissement



- PAE : Programme d'Aménagement d'Ensemble
- OPAC: bailleur social

Affectation des recettes

Affectation au compte 70 111 : ventes d'eau	
Vente d'eau uniquement	5/12
Part fixe et location de compteurs	4/12
Vente d'eau en gros	1/12
Redevance de prélèvement (inclusion à la part fixe)	1/12
Travaux exclusifs	1/12
Rien : cas du SIED	1/12

Affectation des dépenses

Compte	Affectation des achats d'eau	
605	Achats d'eau	1/12
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	2/12
611	Sous-traitance générale	1/12
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements d'eau	1/12
6378	Autres taxes et redevances	1/12
658	Charges diverses de gestion courante	2/12

Divers

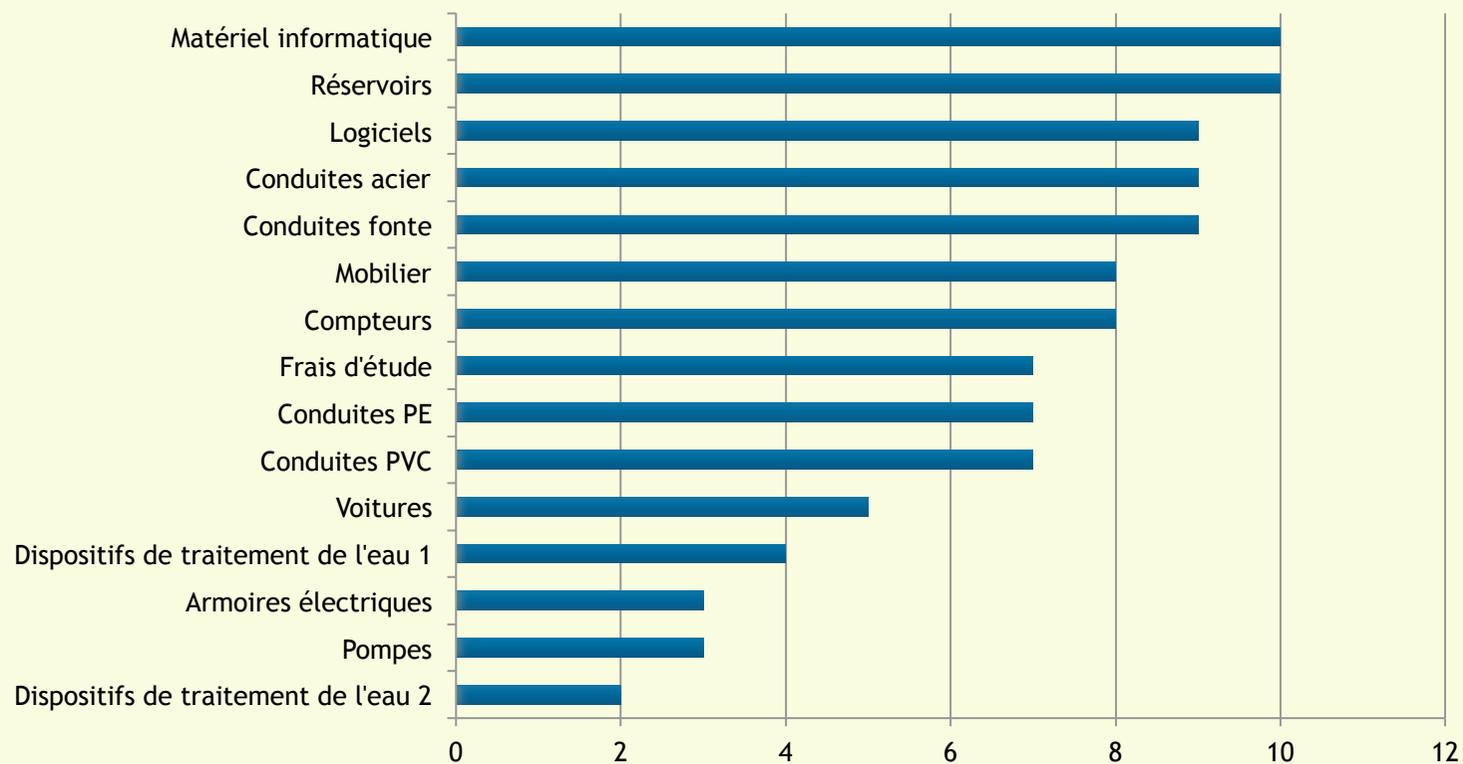
Affectation des comptes "divers"			
	Compte	Catégorie	Réponses
6168	Autres	Assurances	<i>souscription d'assurances automobiles</i>
618	/	Divers	<i>Analyses d'eau (x2), Contrôles techniques, formations, prestataire d'astreinte</i>
6228	Divers	Rémunération d'intermédiaires	<i>Analyses d'eau (x2), prestataire de facturation, forfait de gestion de la ville</i>
6238	Divers	Publicités, relations publiques	<i>Matériel particulier</i>
6248	Divers	Transports de biens et collectifs	
6281	Divers	Divers	<i>Cotisations CEP (x3), Indemnisations</i>
6288	Autres	Divers	<i>Prestations régie électrique</i>

Amortissement/provision

- L'amortissement pour travaux et subventions : tous les services
- La provision pour risques ou fonds prévisionnel : 1 service
- La provision pour risque commercial : 0 service

- **Durées d'amortissement**
 - Respect global des recommandations de la M49
 - Durée d'amortissement des canalisations varie fortement (10 à 60 ans) selon les services
 - Peu de variabilité suivant les matériaux
- **Faits saillants**
 - Des conduites et réservoirs amortis sur 10 ans
 - La réévaluation des actifs n'est pratiquée par aucun service
 - Aucune réflexion particulière sur le choix des durées

Amortissements renseignés



Durées d'amortissement du patrimoine eau potable

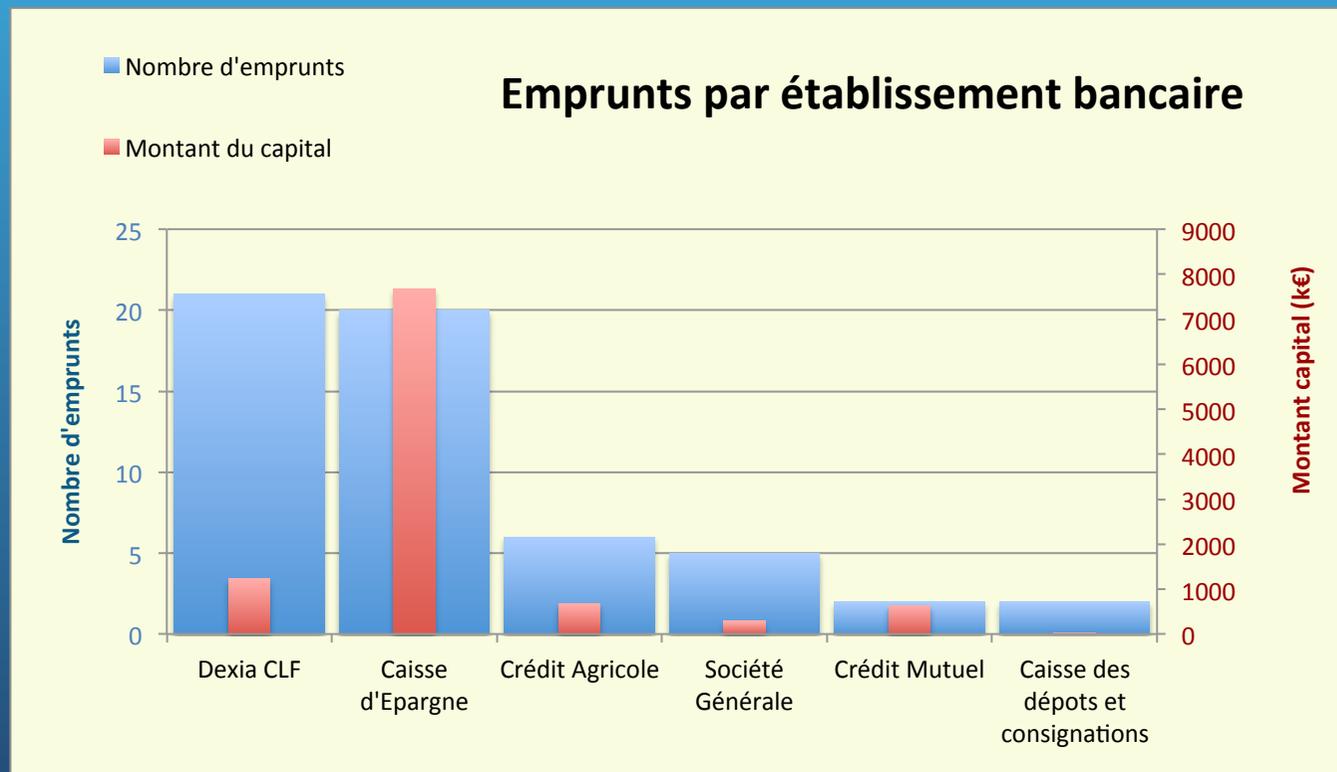
- Canalisations (10 à 60 ans)
- Réservoirs (10 à 60 ans)
- Compteurs (5 à 30 ans)
- Dispositifs de traitement de l'eau (10 à 30 ans)
- Pompes (5 à 30 ans)

Immobilisations hors ouvrages

	Amortissement Production		
	Installations de production	Terrains de captage	Clôtures protection
Noyarey	N	N	N
ND Mésage	O	N	N
Seyssins	N	O	N
SIED	N	N	N
Villard-B	O	N	N

Pratiques concernant les emprunts

Les critères de sélection des emprunts dépendent principalement de la mise en concurrence et de la meilleure offre identifiée



Pratiques concernant le rôle des eaux et la relève des compteurs

- La clôture du rôle des eaux n'est pas toujours indexée sur l'année civile.
- La période de relève des compteurs est également variable (entre avril et juin, entre juin et novembre, en septembre/octobre, août/septembre, juillet, mars/avril etc.)

Clôture du rôle des eaux	Dernier trimestre pour tous
Relève des compteurs	Variable : toute l'année, en continue ou par campagnes
Retraitement des volumes circulant	2 services sur les 12

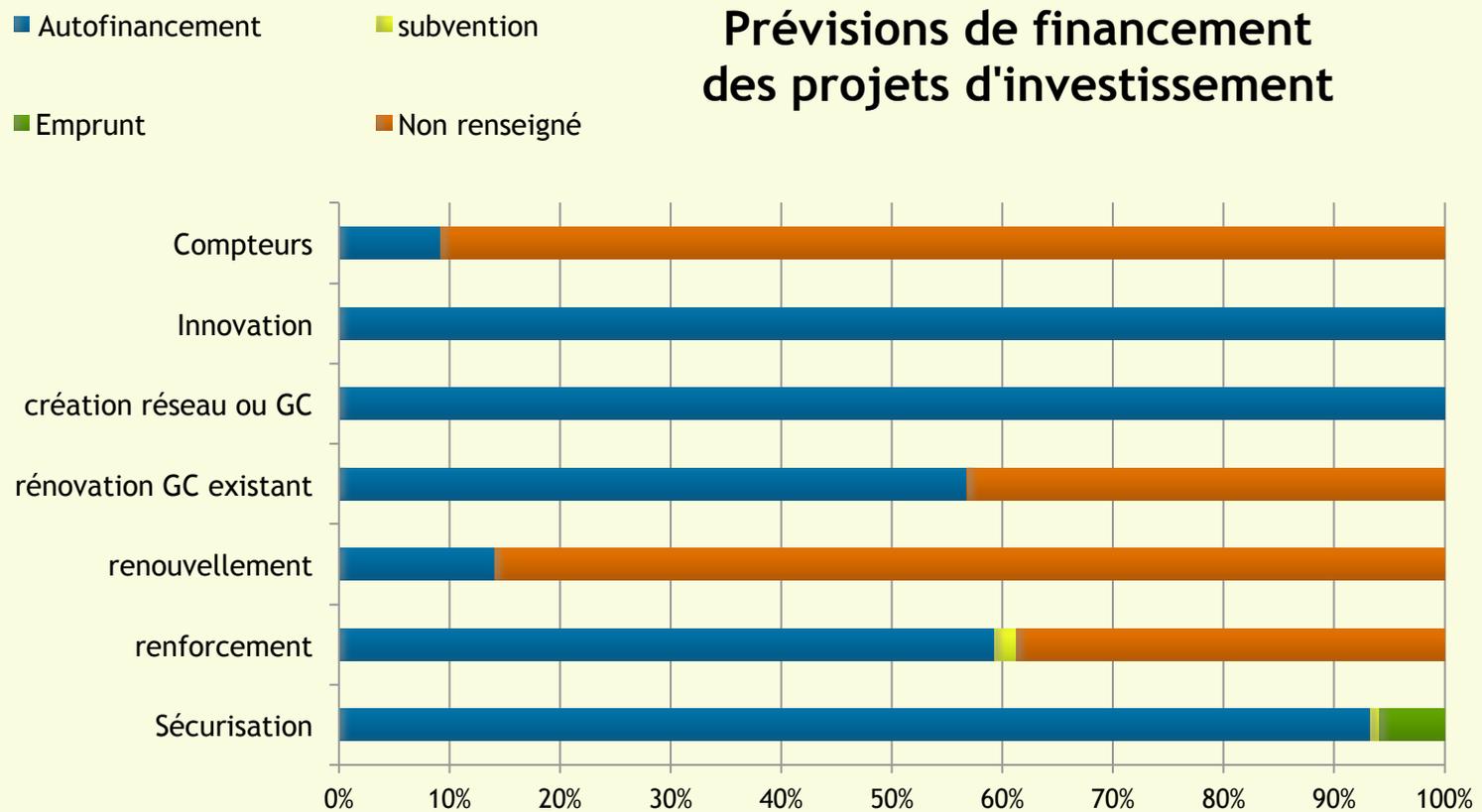
Les services qui ne retraitent pas les volumes doivent chaque année mener leur campagne de relève à la même date

Projets Pluriannuels d'Investissement

2013 – 2017

	Projets	Montant global (k€)
Investissement	Sécurisation	762
	Création réseau ou génie civil	375
	Innovation	36
Renouvellement	Renouvellement	3 759
	Renforcement	1 521
	Compteurs	639
	Génie civil existant	440
TOTAL		7 532,2

Projets pluriannuels d'investissement



Le mode de calcul de la CAF

Rappel de la définition de la CAF

- Epargne de gestion = Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses réelles de fonctionnement
- CAF brute = Epargne de gestion + Solde opérations réelles financières + solde opérations réelles exceptionnelles
- CAF nette = CAF brute - K emprunts
- CAF nette courante = CAF nette retraitée des mouvements exceptionnels

Le choix du calcul de la CAF

	Méthode 1	Méthode 2	Comptes
A Epargne de gestion	Solde des opérations réelles d'exploitation		$c/70 + c/74 + c/75$ $- c/011 - c/012$ $- c/65 - c/014$
B Epargne brute	+ solde des opérations réelles financières et exceptionnelles		$+c/76 - c/66$ $+ c/77 - c/67$
C	/	Soldes des dotations et reprises d'amortissement (exploitation, financières et exceptionnelles)	$c/681 + c/686$ $+ c/687 - c/781$ $- c/786 - c/787$
D Epargne nette	- Remboursement du capital		$- c/16$

CEP : méthode 1

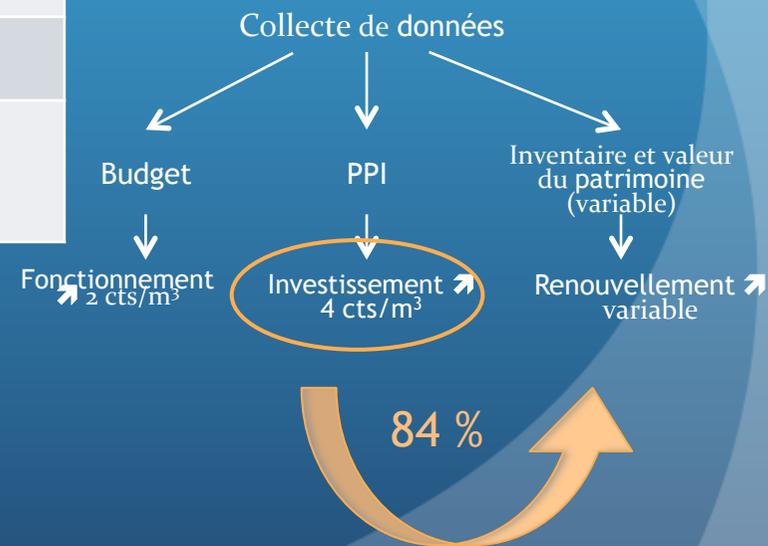
Comparaison des 2 méthodes de calcul de la CAF

CAF nette	Méthode 1 €	Méthode 2 €	Ecart %
Claix	51.000	94.500	35 %
Saint Martin d'Hères	181.000	312.000	37 %
Périmètre CEP	6.700.000	13.056.000	35 %

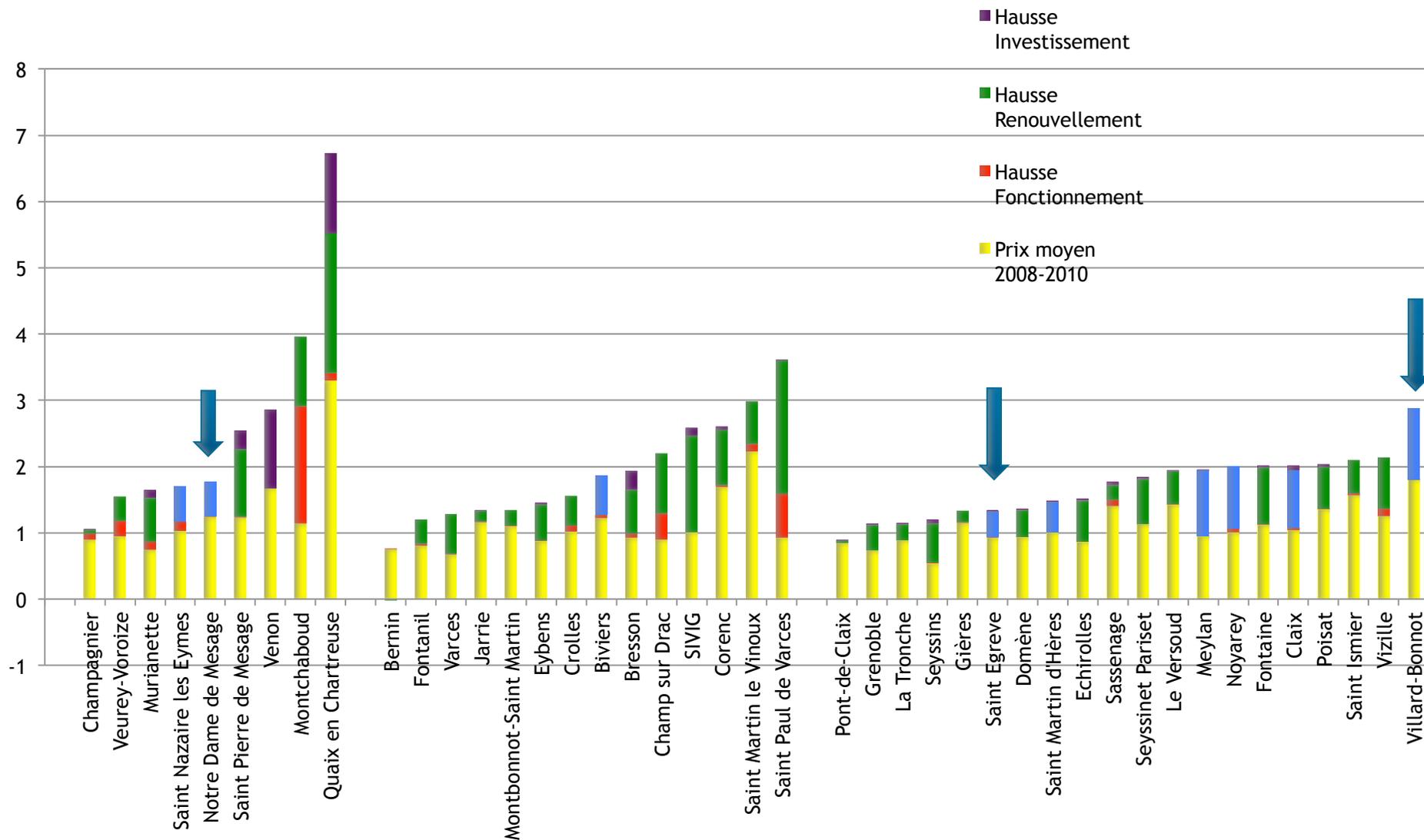
Reconstitution du coût complet des services d'eau

Projets pluriannuels d'Investissement

	Montant	Pourcentage
	K€	%
Investissement	1 173	16 %
Renouvellement	6 359	84 %
Total	7 532	100 %

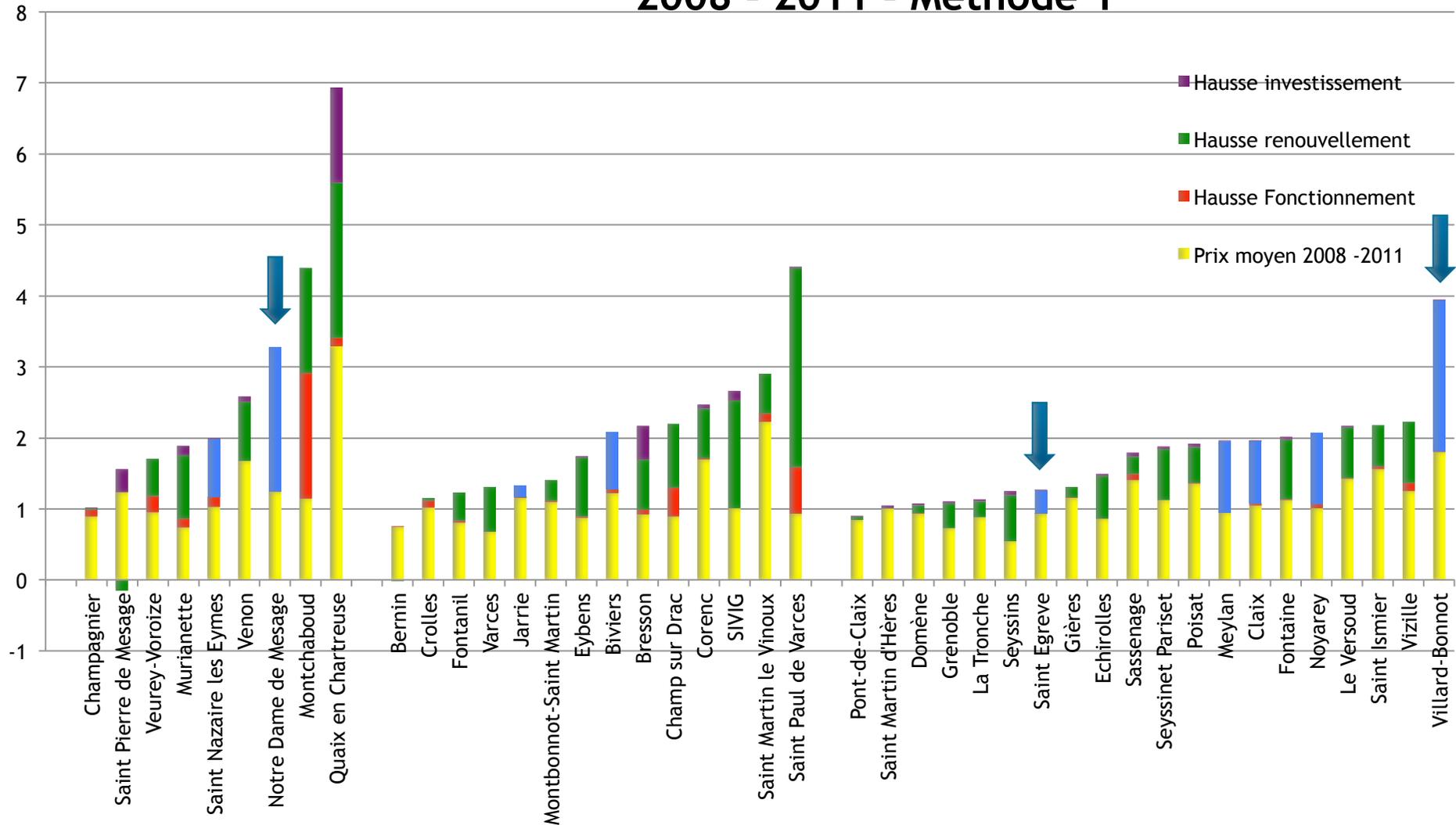


Augmentation théorique du prix de l'eau en fonction de la CAF Nette avant retraitement (2008-2011)

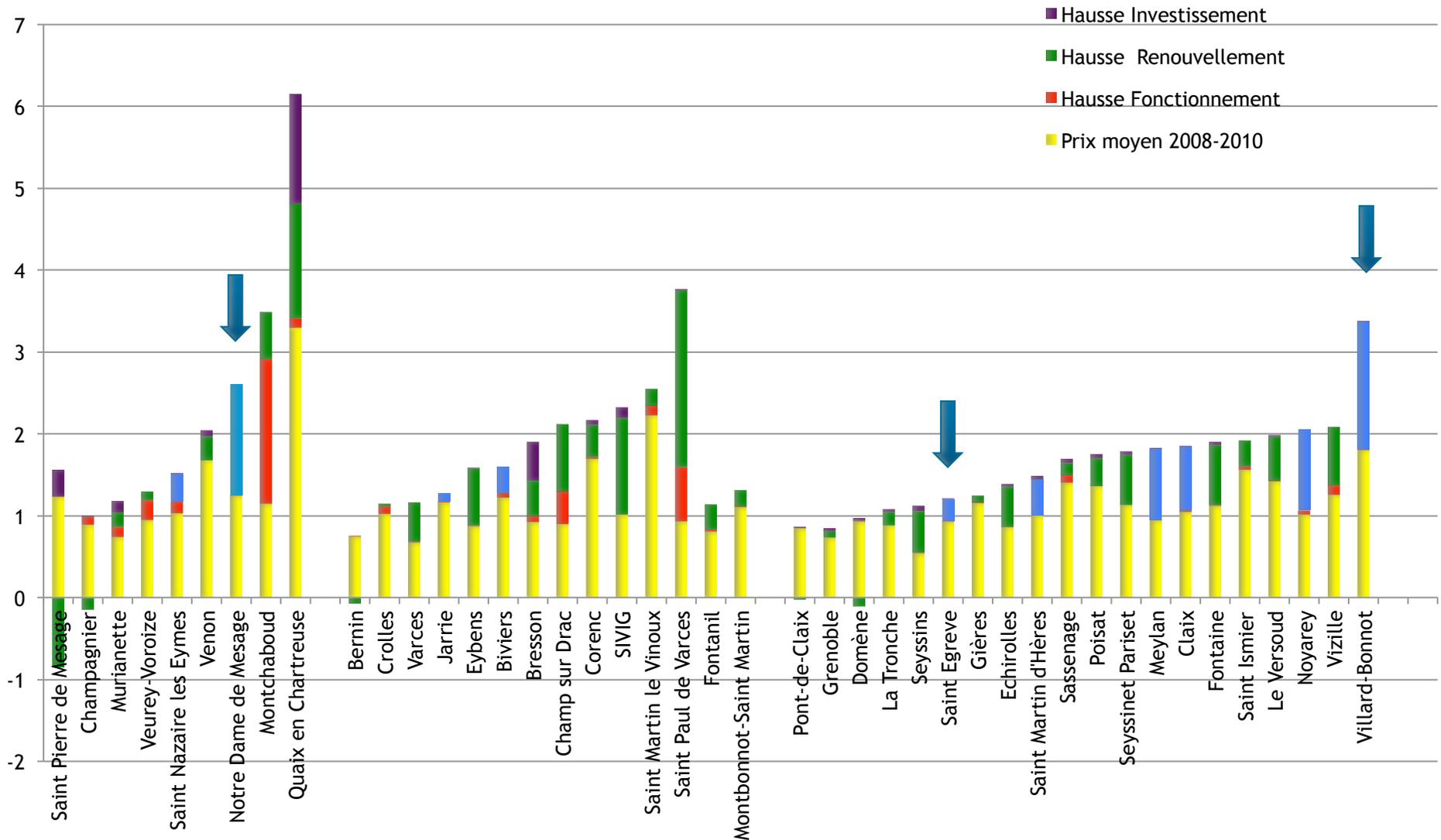


Augmentation théorique du prix en fonction de la CAF Nette

2008 - 2011 - Méthode 1

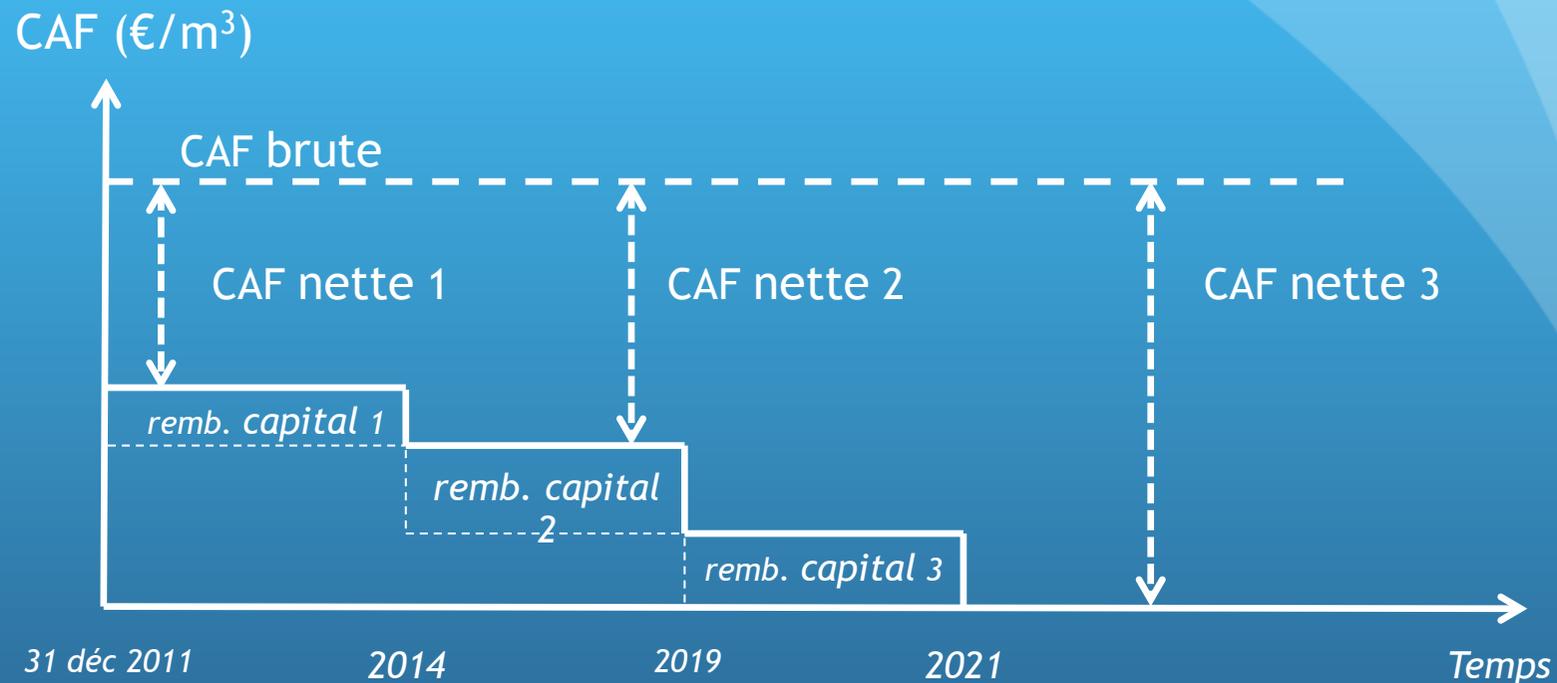


Augmentation théorique du prix en fonction de la CAF Nette 2008-2011 - Méthode 2



Suites de l'étude Quels objectifs pour quelle restitution ?

hypothèse extinction de la dette

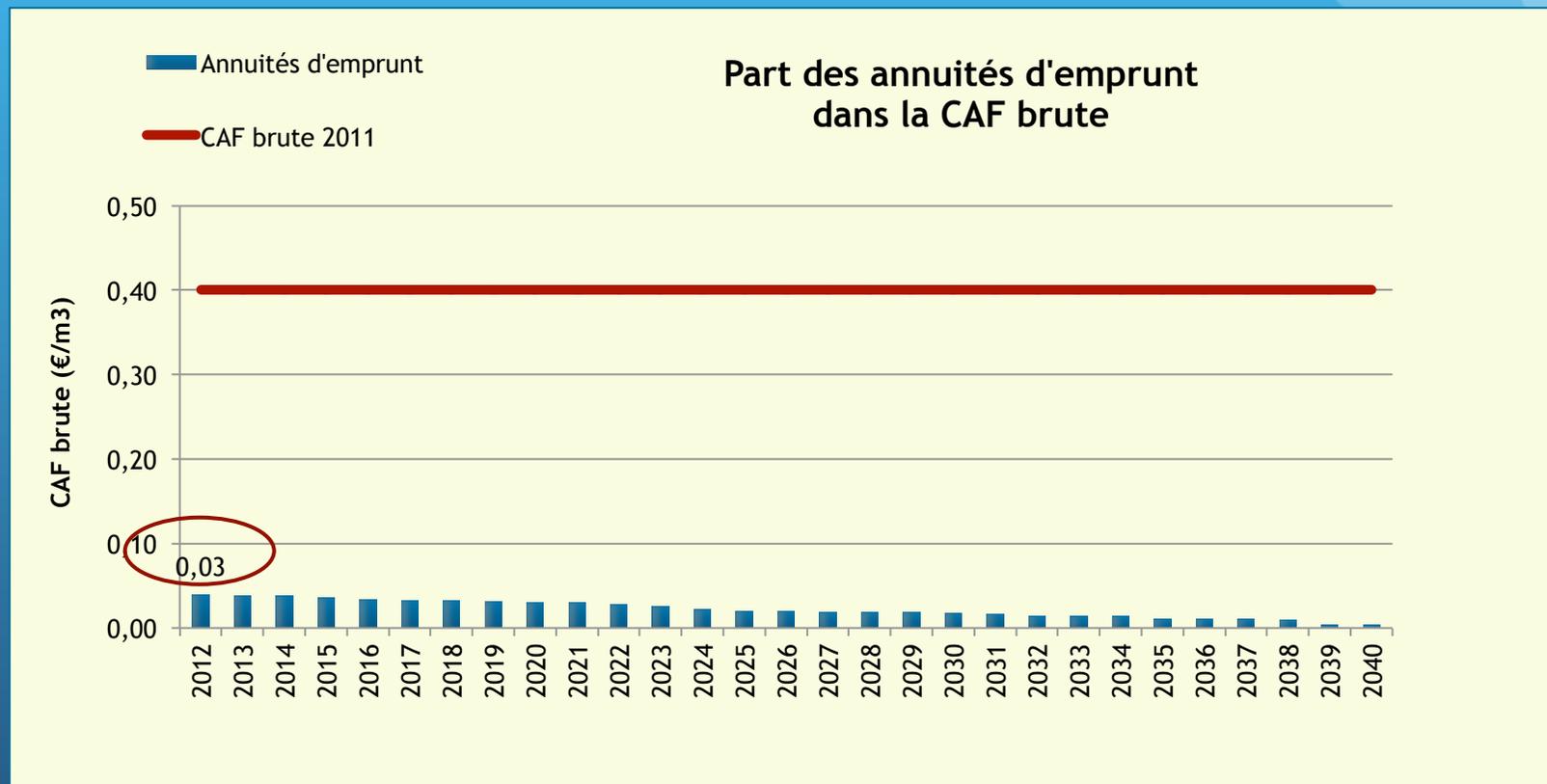


Conséquence : augmentation de la CAF nette

Hypothèse : autres paramètres invariables (emprunts, recettes...)

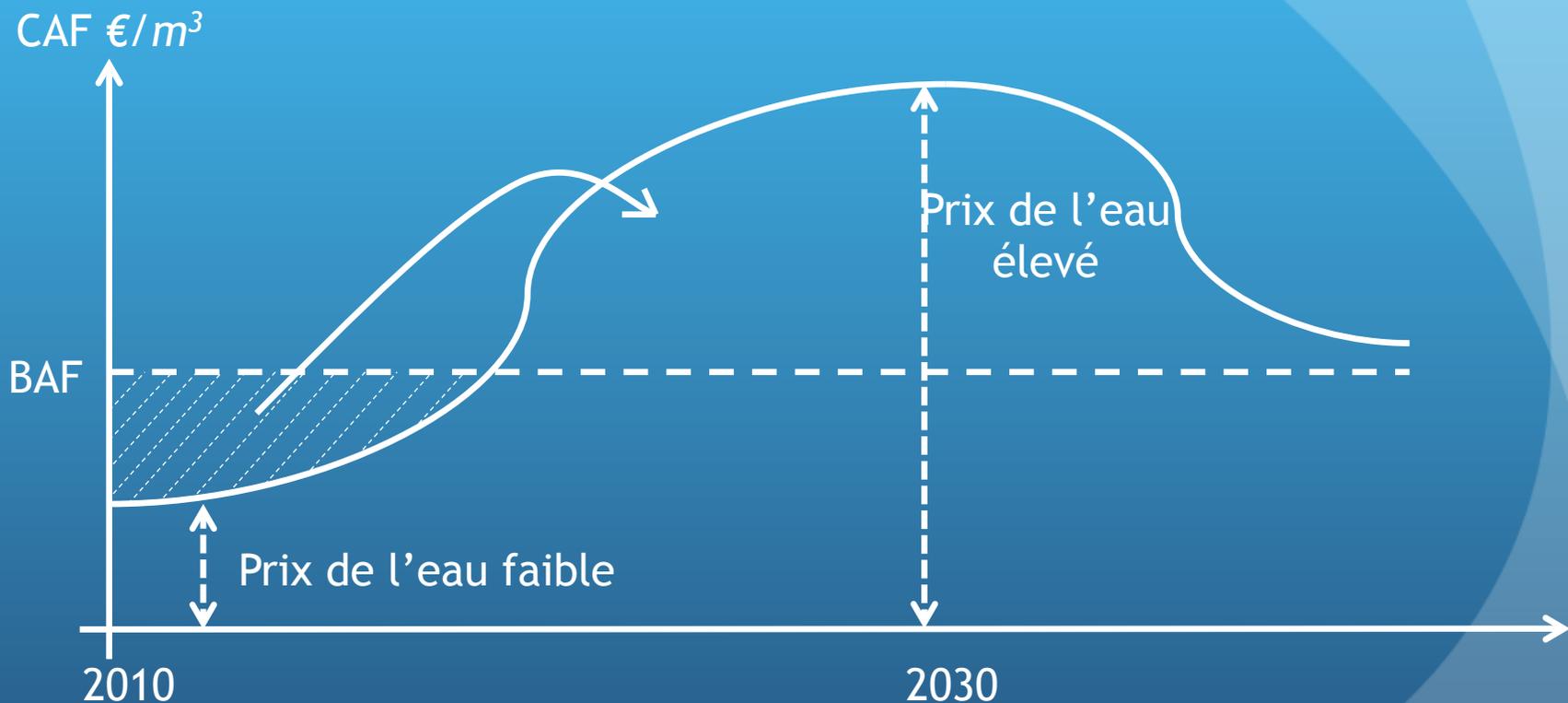
Hypothèse d'extinction de la dette

* Ce graphique se base sur la CAF 2011 non retraitée



72% de la dette 2011 encore non renseignée

Anticiper le pic de renouvellement



Actuellement emprunts
et subventions



Objectif : assurer
l'autonomie financière

Conclusion

- Des premiers résultats pour corriger les limites de 2012
 - Flux assainissement et AERMC
 - Nature des PPI (investissement et renouvellement)
 - Détail de la dette
- Un état des lieux des pratiques financières en cours pour compléter l'état des lieux technique de 2012

Pour les retardataires, merci pour votre retour pour début Janvier pour que les données concernant votre service soient intégrées à l'étude

Merci pour votre attention !

Rappel

Le financement du renouvellement du patrimoine et la gestion au coût complet

<u>Coûts reconstitués</u>	Fonctionnement	Renouvellement (valeurs à neuf)	Investissement (PPI 2013-2017)
Coût n°1	Coût total consolidé employeur	Coût des ouvrages de production	Sécurisation
Coût n°2	Coût de location des bâtiments	Coût des réservoirs	Renouvellement réseau, GC et compteurs
Coût n°3	Coût d'utilisation des véhicules	Coût des canalisations par diamètres	Renforcement
Coût n°4		Coût des branchements	Création de réseau et CG
Coût n°5		Coût des compteurs	Innovation

Accès social à l'eau

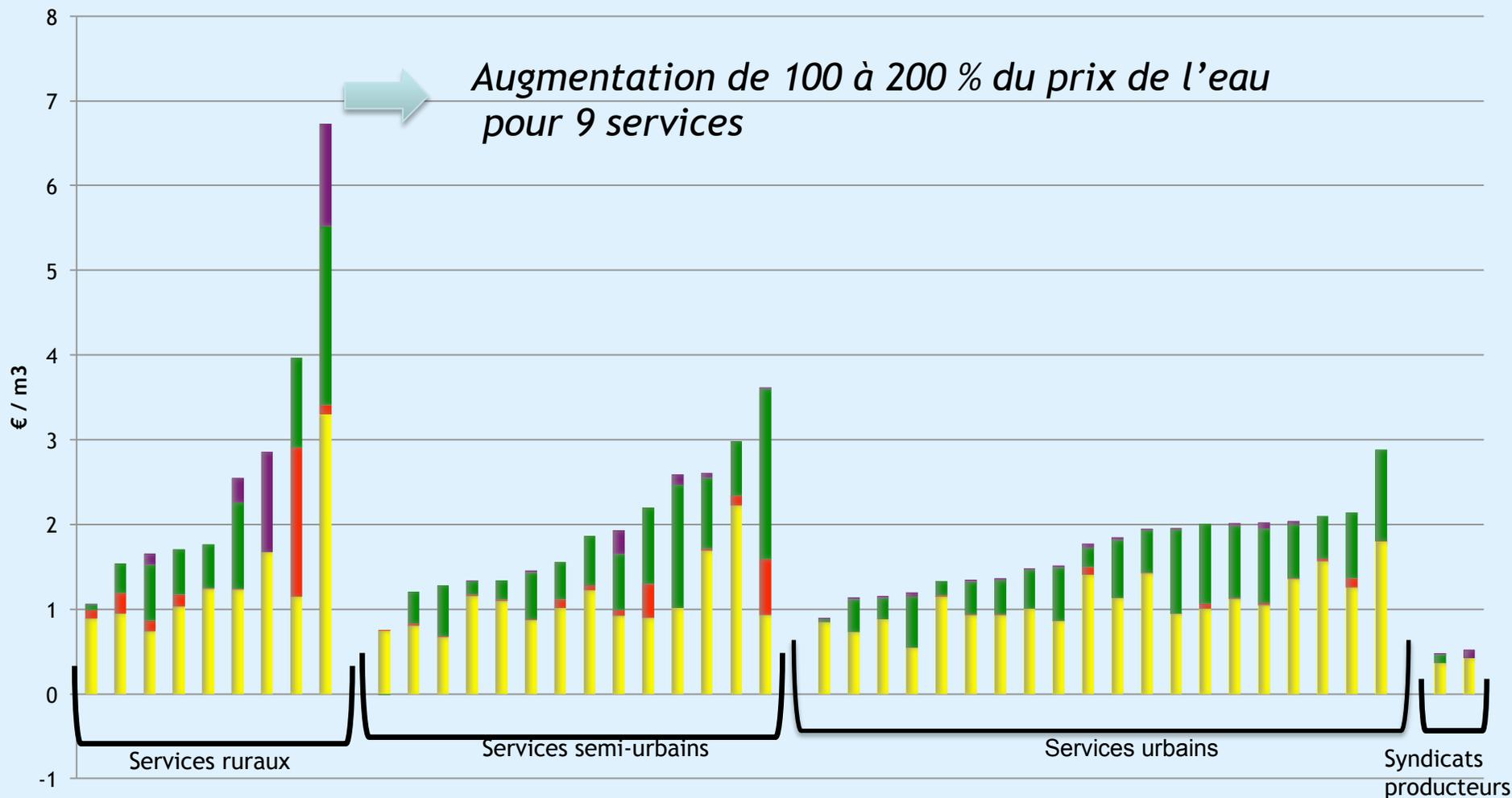
Coûts reconstitués : montant de la facture théorique Eau + Assainissement TTC en fonction des revenus des ménages par communes (données INSEE)

Rappel

Synthèse des résultats 2012

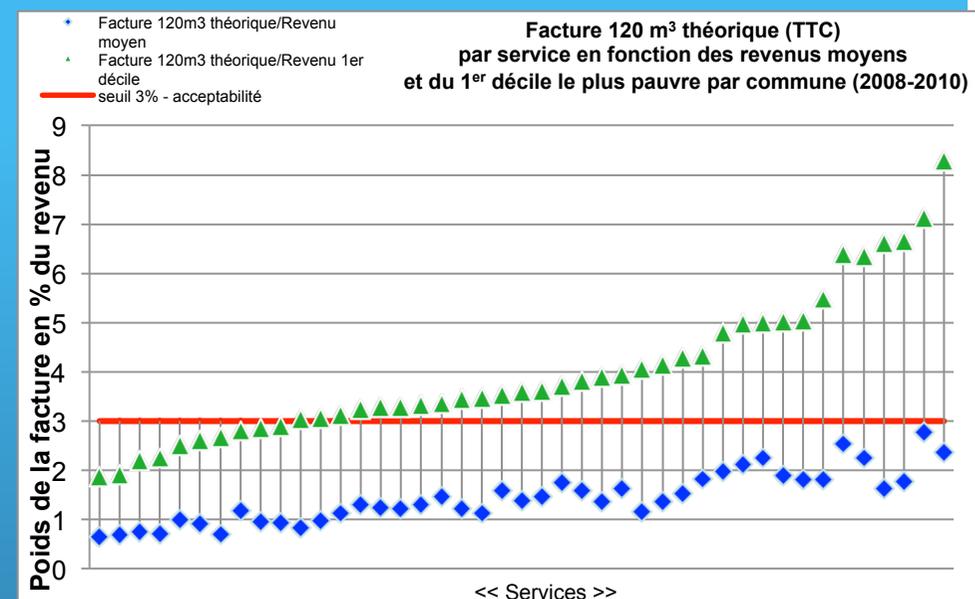
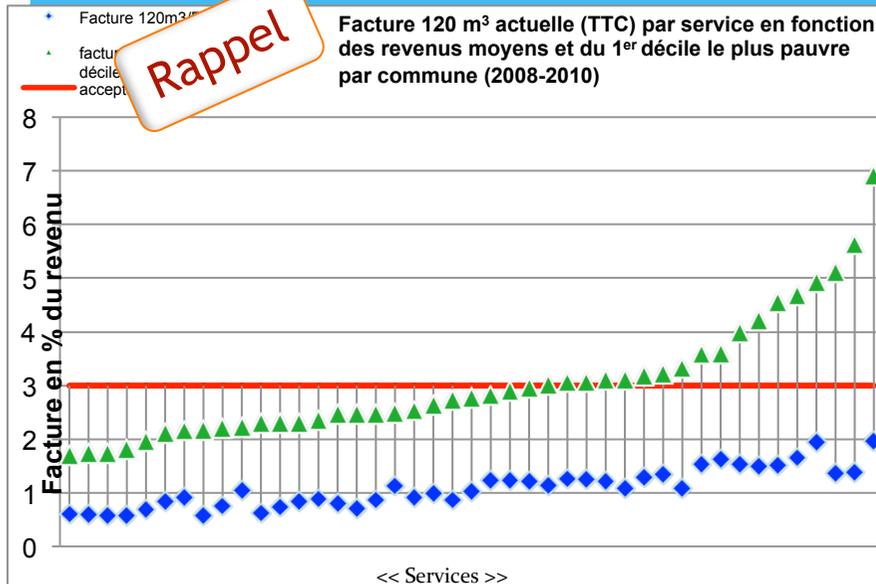
- Hausse Investissement
- Hausse Renouvellement
- Hausse Fonctionnement
- Prix moyen 2008-2010

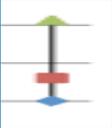
Hausse *théorique* du prix de l'eau en fonction des disponibilités financières des services (2008-2010)



Acceptabilité sociale des prix actuels et théoriques

Rappel



À chaque «  » correspond un service- pas de pondération en fonction de la taille



Facture Eau + Ass actuelle < 3% des revenus moyens et médians des ménages (et pour 3/4 des revenus des ménages les plus pauvres)



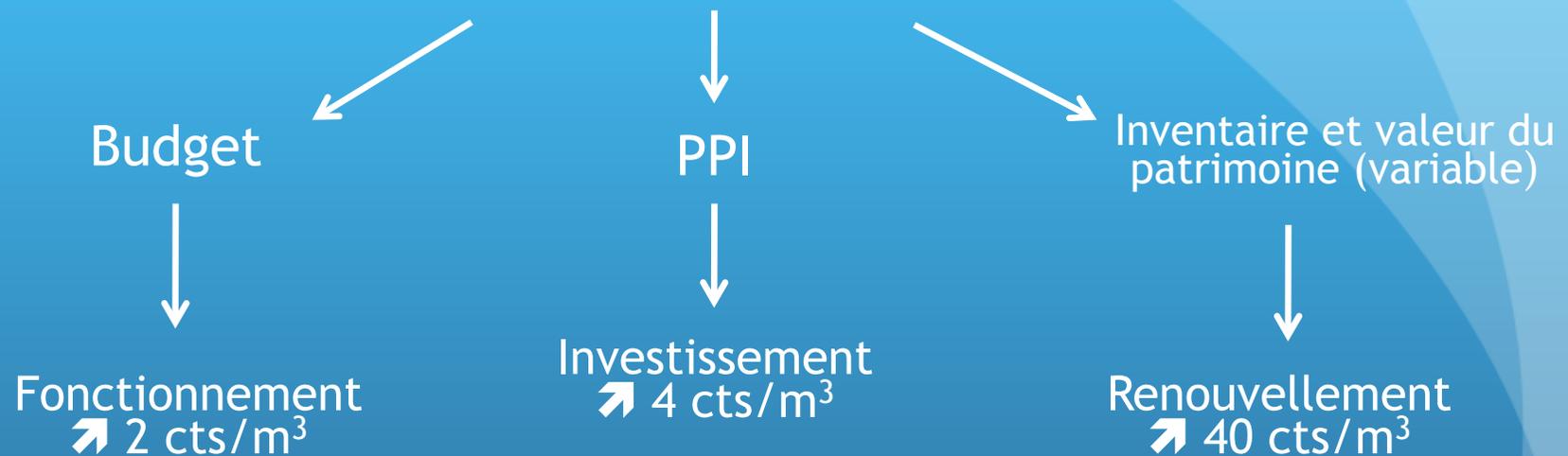
Facture Eau + Ass **théorique** > 3% pour les 2/3 des ménages les plus pauvres

Nota : Spécificité de Grenoble intramuros car 50% des factures < 40m³/an

Rappel

Synthese 2012

Collecte de données



- Renouvellement : > 90 % des besoins de financement totaux
- Facteur de 1 à 4 entre la plus forte augmentation au niveau communal et au niveau mutualisé
- Dans l'hypothèse d'un prix de l'eau globalisé (moyenne des prix théoriques) :
27 factures dépassent la convention de 3% du revenu (contre 33 dans le cas contraire)
2 factures dépassent 6% du revenu (contre 6 factures dans le cas contraire)

Un lien semble exister entre le changement d'échelle
et la soutenabilité sociale du prix de l'eau